

## 1902 : Rosa Luxemburg

Leipziger Volkszeitung, 4 avril 1902 Titre original : *Eine taktische Frage*

Publié dans [Critique Sociale](#) n° 4, janvier 2009, traduit par J. M. Kay pour Critique Sociale, traduction d'après *Gesammelte Werke* tome 1 volume 2, Dietz Verlag, 1974, et *The Rosa Luxemburg reader*, Monthly Review Press, 2004.

Nos remerciements à Kevin Anderson.

### Une question de tactique...

Il y a quelques années, quand la question des alliances avec les partis bourgeois est devenue l'objet d'un débat particulièrement animé dans nos rangs, les partisans de ces alliances politiques ont pris soin de se référer à l'exemple du Parti ouvrier belge. Ils prétendaient que son alliance avec les libéraux pendant la longue lutte pour le suffrage universel pouvait montrer comment des coalitions entre la social-démocratie et la démocratie bourgeoise pouvaient parfois se révéler nécessaires et politiquement sans danger.

Cette démonstration a d'ores et déjà échoué. Seuls ceux qui n'étaient pas conscients des changements constants d'attitudes des libéraux, et de leurs trahisons répétées envers leurs camarades de combat prolétariens, pouvaient ne pas être extrêmement pessimistes quant à l'appui que la démocratie bourgeoise apporterait à la classe ouvrière. Les résolutions de la dernière conférence du parti social-démocrate belge<sup>1</sup> nous fournissent aujourd'hui une contribution très importante pour répondre à cette question.

Nous savons que le prolétariat belge se trouve à un tournant dans le combat qu'il mène depuis quinze ans avec une extrême ténacité pour le suffrage universel. Il se prépare à un nouvel assaut contre la domination des cléricaux et le suffrage plural<sup>2</sup>. Sous la pression d'une classe ouvrière résolue, une bourgeoisie libérale bien mal en point rassemble ses forces et tend la main à la social-démocratie pour une campagne commune.

Mais cette fois-ci, l'alliance se conclut sur la base du troc : les libéraux renoncent au vote plural et acceptent le suffrage universel égalitaire (un homme, une voix). En échange, la social-démocratie accepte l'inscription du scrutin proportionnel dans la constitution et renonce à exiger le droit de vote pour les femmes et à utiliser des méthodes révolutionnaires dans la lutte pour le droit de vote. La fédération de Bruxelles du Parti ouvrier avait déjà accepté les conditions posées par les libéraux sur ces points essentiels, et la conférence de Pâques des sociaux-démocrates belges a officialisé cet arrangement politique en y donnant son accord.

Il est donc clair, et ce constat est incontestable, que l'alliance, ou plutôt le compromis passé avec les libéraux par les sociaux-démocrates a conduit à l'abandon par ceux-ci d'une des dispositions fondamentales de leur programme. Bien sûr, les camarades belges nous assurent qu'ils n'ont mis de côté l'exigence du droit de vote pour les femmes « que pour le moment », et qu'ils la reformuleront une fois acquis le suffrage universel pour les hommes. Mais, pour les sociaux-démocrates de tous les pays, c'est une nouveauté de considérer ainsi leur programme comme un menu dont les plats ne peuvent être dégustés que l'un après l'autre. Même si une situation politique particulière peut amener temporairement le parti ouvrier de chaque pays à se mobiliser davantage pour certains objectifs de son programme que pour d'autres, c'est bien la totalité de notre programme qui reste le fondement permanent de notre combat politique. Entre mettre temporairement au second plan l'un des éléments du programme et y renoncer explicitement, même temporairement, comme prix de la

---

1 Lors de sa conférence de Bruxelles des 30 et 31 mars 1902, le Parti ouvrier belge avait exigé l'inscription dans la constitution du principe « un homme, une voix » et de celui du scrutin proportionnel. Il avait rejeté l'extension du droit de vote aux femmes.

2 Système en vigueur en Belgique de 1894 à 1918 : certains électeurs disposaient d'une ou deux voix supplémentaires s'ils étaient diplômés de l'enseignement secondaire ou s'ils remplissaient certaines conditions de revenu ou de patrimoine.

réalisation d'un autre élément du programme, il y a la distance qui sépare le combat fondé sur des principes de la social-démocratie des manipulations politiques des partis bourgeois.

C'est bien au sacrifice du droit de vote des femmes en Belgique que nous avons affaire. Certes, la résolution du congrès de Bruxelles est laconique : « La révision constitutionnelle se limitera au droit de vote des hommes. » On peut cependant s'attendre à ce que les cléricaux introduisent un projet de loi sur le vote des femmes au cours de la révision, pour semer la discorde entre les libéraux et les sociaux-démocrates. La résolution de Bruxelles recommande que dans ce cas les représentants du Parti ouvrier « déjouent cette manœuvre et maintiennent l'alliance des partisans du suffrage universel. » En clair, ceci signifie qu'ils devront voter contre le droit de vote des femmes !

Certainement, il n'est pas bon de ne s'en tenir qu'aux grands principes, et nous n'imaginons pas exiger d'un Parti ouvrier qu'il renonce à des avancées concrètes imminentes au nom d'un schéma programmatique abstrait. Mais, comme toujours, les principes sont ici sacrifiés pour des illusions, et non pour des avancées concrètes, réelles. En y regardant de plus près, il apparaît que comme d'habitude, c'est pure fantaisie de prétendre que la défense de nos principes politiques nous aurait privés de gains concrets.

On a dit en effet que si les sociaux-démocrates belges avaient insisté sur le droit de vote des femmes, les libéraux auraient rompu et que c'est toute la campagne qui aurait été mise en péril. Mais on peut juger du peu de cas que fait le Parti ouvrier de la coalition fédérale des libéraux et de ses conditions à la façon dont il a accepté d'un haussement d'épaule la troisième de ces conditions, l'abandon des méthodes révolutionnaires. Il est évident que la social-démocratie belge ne peut en aucune façon se laisser lier les mains quant au choix de ses méthodes de lutte. Pourtant, elle a ainsi laissé de côté sa seule conviction : que la force qu'elle peut jeter dans la bataille, la garantie solide d'une victoire ne se trouvent pas dans le soutien qu'elle peut apporter à des maires et à des sénateurs libéraux flageolants, mais dans la capacité de mobilisation des masses prolétariennes, pas au parlement, mais dans la rue.

Ce serait plutôt étrange que le Parti ouvrier belge nourrisse le moindre doute sur ce point, ayant remporté ses victoires précédentes, comme par exemple la suppression partielle du vote plural, grâce à une grève de masse mémorable et à la menace de manifestations de rue de la classe ouvrière. Comme précédemment, la mise en mouvement du prolétariat belge agira tel un coup de tonnerre sur la bourgeoisie « libérale », et on peut prévoir à quelle vitesse ces « alliés » des sociaux-démocrates se précipiteront vers leurs trous à rats parlementaires pour y trahir leurs engagements et laisser le suffrage universel entre les mains des ouvriers. Même cette belle perspective n'est rien moins qu'un mystère pour le Parti ouvrier belge.

Si malgré tout il décide de mettre discrètement sous le boisseau la troisième condition du pacte avec les libéraux et se prépare à toute éventualité, il démontrera l'importance qu'il accorde au « soutien des libéraux » : celui d'un compagnonnage de circonstance, transitoire, pour un bout de chemin sur la même route, qu'on accepte en marchant, mais pour lequel on ne se détournerait pas d'un pas du chemin qu'on s'est tracé.

Ceci prouve en toute logique que les « avancées concrètes » supposées auxquelles on a sacrifié le droit de vote des femmes ne sont que des croquemitaines. Et chaque fois qu'on nous soumet des projets inconsidérés de compromis au détriment de nos principes fondamentaux, ce qu'on observe aussi bien chez nous qu'à l'étranger, ce qui est en jeu ce ne sont pas de supposées « avancées concrètes », mais bien l'abandon d'exigences de notre programme. Pour nos « politiciens réalistes », celles-ci ne sont au fond que des Hécubes<sup>3</sup>, un fatras formaliste qu'on a ressorti et répété si souvent qu'il n'a plus aucune signification pratique.

Non seulement le droit de vote des femmes a été continuellement et universellement reconnu par la social-démocratie belge, mais les représentants ouvriers au parlement ont également voté pour lui à

3 Hécube, femme du roi de Troie Priam, est faite prisonnière après la prise de la ville par les Grecs et, comme les autres Troyennes, elle est attribuée aux vainqueurs.

l'unanimité en 1895. Il est vrai que jusqu'à maintenant cette revendication n'a eu aucune chance d'être satisfaite en Belgique ou dans les autres pays européens. Aujourd'hui, alors que pour la première fois il pourrait faire l'objet d'un débat politique, il apparaît soudain qu'il n'y a pas unanimité au sujet de cette vieille exigence programmatique dans les rangs du Parti ouvrier. Mieux, selon la déclaration faite par Dewinne<sup>4</sup> au congrès de Bruxelles, « tout le parti a adopté une attitude négative sur la question du vote des femmes » !

Ce spectacle surprenant nous révèle l'argumentation des sociaux-démocrates belges contre le droit de vote des femmes. C'est exactement la même que celle utilisée par le tsarisme russe, la même qu'invocait la doctrine allemande du droit divin pour justifier l'injustice politique : « Le public n'est pas assez mûr pour exercer le droit de vote. » Comme s'il y avait une autre école de maturité politique pour les membres du public que de simplement se servir de ce droit ! Comme si la classe ouvrière mâle n'avait pas aussi appris à utiliser le bulletin de vote pour défendre ses intérêts de classe et devait toujours l'apprendre !

Au contraire, tout individu clairvoyant doit s'attendre, tôt ou tard, à la forte poussée qu'imprimerait au mouvement ouvrier l'inclusion des femmes prolétaires dans la vie politique. Cette perspective ne fait pas qu'ouvrir un immense champ d'action au travail d'agitation de la social-démocratie. L'émancipation politique des femmes ferait également souffler un vent frais, vivifiant, sur la vie politique et sociale, un vent qui dissiperait son atmosphère confinée de vie de famille philistine qui pollue même les membres de notre parti, qu'ils soient ouvriers ou dirigeants.

Il est vrai qu'au début, les conséquences politiques du droit de vote des femmes pourraient être très désagréables, comme le renforcement, en Belgique, de l'autorité des cléricaux. Toute l'organisation et le travail d'agitation du Parti ouvrier devraient être complètement remaniés. En un mot, l'égalité politique des femmes sera une expérience politique courageuse et de grande ampleur.

Pourtant, étrangement, tous ceux qui ont la plus grande admiration pour les « expériences » du genre de celle de Millerand<sup>5</sup> et n'ont pas assez de mots pour louer l'intrépidité de ces expériences, ne trouvent rien à dire aux camarades belges qui reculent devant le droit de vote des femmes. Oui, même Anseele<sup>6</sup>, ce dirigeant belge qui fut si prompt à l'époque qu'il fut le premier à adresser ses félicitations au « camarade » Millerand pour son expérience ministérielle « courageuse », est aujourd'hui l'un de ceux qui est le plus résolument opposé aux efforts pour que les femmes aient le droit de vote dans son pays. Une fois de plus, nous avons la démonstration, entre autres, du genre de « courage » auquel les « politiciens réalistes » nous exhortent régulièrement. De toute évidence, il ne s'agit que du courage de se lancer dans des expériences opportunistes au détriment des principes sociaux-démocrates. Mais quand il s'agit de la mise en œuvre courageuse de nos exigences programmatiques, ces mêmes politiciens ne cherchent pas le moins du monde à nous impressionner par leur courage, et ils se mettent plutôt à chercher les prétextes pour abandonner telle ou telle de ces exigences, « temporairement » et « avec douleur ».

---

4 August Dewinne, un social-démocrate réformiste.

5 En France, en 1899, Alexandre Millerand, un dirigeant réformiste, fut le premier socialiste à accepter un poste de ministre dans un gouvernement bourgeois. Rosa Luxemburg a écrit un article contre Millerand en juillet 1899 qui porte le même titre que le présent article (traduction en français : Rosa Luxemburg, *Le Socialisme en France*, Belfond, 1971, pp. 63-66).

6 Édouard Anseele ; député socialiste belge.